



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à l'adoption du calendrier, du programme de travail et des enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration du 3^e cycle des plans de gestion par district hydrographique (2022-2027).

L'Administration communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et ce, en vertu du Code de l'eau, Art. D.26 du Livre II du Code de l'environnement.

La durée de l'enquête publique est de six mois, à savoir du

19 décembre 2018 au 18 juin 2019.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique
10/12/2018	19/12/2018	18/06/2019	Administration communale de BRUGELETTE, Service Urbanisme Le 18 juin 2019 à 16 heures

Les documents sont consultables à l'Administration communale de Brugelette, Grand place, 2a, à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service: **du lundi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous en-dehors de ces heures** auprès du Service Urbanisme, 068/45.73.10 ou par mail à urba-envir@brugelette.be.

Vos observations peuvent être transmises, au plus tard pour le dernier jour de l'enquête, **au service Urbanisme de l'Administration communale de Brugelette, Grand Place, n°2a** ou par mail à urba-envir@brugelette.be.

Les documents sont également consultables au siège de la Cellule de coordination du Contrat de Rivière Dendre, n°301, rue de l'Agriculture à 7800 Ath et sur le site Internet du SPW eau.wallonie.be.

Brugelette, le 7 décembre 2018

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,


K. KOWALSKA



Le Bourgmestre,


A. DESMARLIERES